

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Musée Lucien Roy du 15 février 2018.

Après avoir évoqué ceux de notre association qui nous ont quittés en 2017 : madame Cupillard, messieurs Weil et Gushing, ainsi que les parents de membres de notre association dont madame Beaufort, épouse de notre vérificateur aux comptes et observé une minute de silence en leur honneur, la séance est ouverte à 15H40 en présence de 24 adhérents. Nous avons reçu 31 pouvoirs. Actuellement l'association compte 125 adhérents à jour de cotisation.

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES :

Le rôle central de l'Association est mémoriel, il faut donc que la richesse de nos collections soit vue par le plus de personnes possible, soit en venant visiter le musée, soit en sortant des objets que nous prêtons à des associations qui les exposent ou encore en organisant nous mêmes des expositions sur un thème précis.

1130 personnes ont ainsi été touchées par nos interventions : expositions à Grandfontaine et Busy pour le 11 novembre, à Ornans et à l'EHPAD d'Avanne Aveney sur la seconde guerre.

En dehors de l'ouverture traditionnelle du musée : le 8 mai, le 11 novembre et pour les Journées du Patrimoine nous avons reçu des écoles : Sainte Marie de Lons le Saulnier, Maisons rurales de Chargey les Gray, CFA Agricole de Chateaufarine et école primaire d'Etalans.

Un travail très intéressant a été réalisé avec les quatre classes de troisième du collège Camus, autour des lettres de Lucien Roy. Les élèves sont d'abord venus visiter le musée avec leurs professeurs puis des membres du Comité sont allés au collège et ont dialogué avec les élèves à partir des lettres sur les conditions de vie des soldats, leur ressenti, l'amitié qui les liait... Nous espérons pouvoir renouveler ce type de travail.

A l'intérieur du musée nous poursuivons l'inventaire des documents non classés et entreposés dans les réserves.

Toutes les lettres de Lucien Roy et d'André Fleuret ont été lues et transcrites. Nous souhaiterions réaliser une biographie de ces deux Beurots durant la Grande Guerre, on est à la recherche de photos, et de documents concernant Fleuret sur ce qu'il est devenu à son retour à Beure. Si vous avez des informations vous pouvez nous les transmettre, nous vous en serions très reconnaissants.

Nous continuons également à rhabiller les mannequins qui le nécessitent, les uniformes sont ainsi davantage mis en valeur.

Le recensement des très nombreux drapeaux que nous avons est en cours, ils sont répertoriés, numérotés, étiquetés et photographiés. Il s'agit de drapeaux qui nous ont été donnés lors de la dissolution d'associations.

Hors du musée, nous participons à la vie de la commune : animation d'un stand le 14 juillet, participation au Marché de Noël.

Nous nous sommes associés à la célébration du 11 novembre en donnant au président de l'association des Anciens Combattants de Beure-Arguel-Larnod-Pugey la transcription des lettres de Lucien Roy. Des extraits en ont été lus par des élèves de l'école primaire. La sœur de monsieur Cretin, nièce de L. Roy est venue déposer une gerbe au monument aux morts lors de cette cérémonie, très émouvante mais sous le vent et une pluie battante.

Notre choucroute du 5 mars et le vide grenier du 25 juin sont pour nous des activités importantes : publicité pour le musée et apport financier non négligeable.

Ce rapport moral et rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

présenté par la trésorière.

Les comptes ont été vérifiés par M. Beaufort.

Le montant des recettes s'est élevé à 6 356,76 € et celui des dépenses à 8 073,88 €.

Soit un déficit de 1 817,12 €

On a enregistré une baisse des revenus due à une moindre rentrée de cotisations, de dons, de bénéfices de nos activités annexes.

Nos dépenses sont difficilement compressibles : l'essentiel est dû aux contrats d'assurances, de maintenance (extincteurs, alarme...), d'entretien du musée.

L'achat de mannequins, d'étagères de bibliothèque est également indispensable.

Pour 2018, il sera également difficile d'équilibrer les comptes si nous voulons poursuivre l'aménagement du musée mais nos réserves en caisse nous permettent d'éponger ce déficit.

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Afin de diminuer nos dépenses le comité par 10 voix contre 1 a décidé de proposer notre retrait de la

Fédération des Musées au Pays de Courbet. La cotisation à cette association est de 180 € et si lors de notre adhésion en 2009, la Fédération était très active (expositions, salons du tourisme, rallye, édition de fiches-passion du Grand-Est...) ses activités se limitent désormais au seul rallye.

Par ailleurs, il nous est difficile de mesurer l'impact de cette adhésion sur les visiteurs que nous recevons. Aucun d'eux ne nous a dit avoir eu connaissance de notre existence par ce biais.

La Fédération recevant une subvention de 2000 € du conseil départemental, nous craignons que celui-ci remette en cause l'aide qu'il nous accorde puisqu'il peut estimer que nous déjà sommes soutenus par la Fédération.

Et enfin nous ne sommes pas un musée rural, notre vocation est mémorielle, nous sommes un musée militaire et un musée d'histoire et c'est vers ce type de contacts que nous souhaitons nous orienter.

Cette proposition de retrait est approuvée, une seule voix contre.

Autre piste : augmenter nos recettes : trois propositions sont présentées : augmenter la cotisation, 20 € au lieu de 16.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Deuxième proposition : faire passer le tarif d'entrée de 3 à 5 €. Une voix contre, la proposition est adoptée.

Enfin, jusqu'ici nous recevons gratuitement les scolaires. Le comité a pensé qu'une participation pourrait être demandée aux établissements de l'ordre de 1 € par élève. Les établissements ne sont pas sans ressources, il existe également le FSE (Foyer Socio Educatif).

Il nous semble que c'est aussi une manière de reconnaître l'action des bénévoles qui donnent leur temps au service du musée.

Néanmoins un établissement « insolvable » sera reçu pour ne pas priver ses élèves des richesses de nos collections.

Nous demanderons également une participation aux associations ou organismes nous sollicitant pour le prêt d'objets sortis de nos collections. Cette sollicitation sera consignée dans le contrat négocié avec nos partenaires, en fonction de leurs moyens.

Une seule opposition à cette double proposition qui est donc entérinée.

ELECTION du BUREAU et du COMITE :

La liste proposée est adoptée à l'unanimité.

Bureau : Anne-Marie Bedet, présidente ; Luc Voitot, vice président ; Dominique Bedet, trésorière ; Françoise Martin, secrétaire ; Philippe Poichot, trésorier adjoint ; René Revillard, armurier.

Comité : Claude Boitel, Lucette Clerc ; Daniel Fonta ; René Mussillon ; Myriam Pacalon .

Membres fondateurs : Andrée Cretin et ses enfants, Jean-Pierre, Michel et Nathalie.

Soit 15 membres.

Emile de Conto, Claude et Lucette Hayotte, Madeleine Humbert et Jean-Pierre Mairot sont nommés membres d'Honneur.

PROJETS :

L'inventaire, le tri et le classement des documents, l'habillage des mannequins, le recensement des drapeaux seront poursuivis.

L'ONACVG nous a sollicités pour animer des tables rondes avec des élèves de 3ème du Collège Notre Dame, autour de la fin de la Grande Guerre, nous avons accepté.

Nous allons aménager la salle Eymin où nous entreposons actuellement toutes sortes d'objets non classés.

Nous avons un site internet qu'il faut développer, d'autant que nous avons matière à le faire.

Le musée ouvrira le 8 mai, pour les Journées du Patrimoine et pour le 11 novembre, comme chaque année, de 14 à 18H.

En partenariat avec l'Association des Anciens Combattants de Beure-Arguel-Larnod-Pugey nous aimerions donner un lustre particulier à la cérémonie de commémoration du centenaire de l'armistice de 1918. Peut-être une exposition salle H. Bertrand avec des panneaux de l'ONACVG et des objets du musée.

Enfin, il faut éditer de nouveaux flyers.

Notre choucroute dansante annuelle, organisée principalement par Lucette Hayotte aura lieu le 4 mars à midi salle polyvalente et le vide grenier le 3 juin.

Nous sommes toujours présents au musée le mardi matin de 9H à midi et recevons sur rendez-vous les groupes (au moins 5 personnes) qui en font la demande.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16H50.